



FORMATION BIOSECURITE

ASPHALTE FORMATION - SAS - au capital de 1 500€
RD160 Sainte-Florence - 85140 ESSARTS EN BOCAGE

Numéro de déclaration d'activité sous le numéro 52850250785 auprès de la préfecture du Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Objectifs :

- **Inform**er les conducteurs et le personnel aux risques biologiques liés au transport.
- **Connaître la réglementation** et les obligations légales en matière de biosécurité.
- **Maîtriser les bonnes pratiques** de nettoyage, désinfection et entretien des véhicules.
- **Savoir appliquer des procédures de confinement** et de manipulation sécuritaire des animaux à risque.
- **Prévenir la contamination croisée** entre différents chargements, lieux ou exploitations.
- **Mettre en œuvre** les bonnes pratiques d'hygiène
- **Assurer la traçabilité** et le suivi des opérations pour limiter la diffusion de pathogènes.

Durée : 4 heures

Sanction visée : Attestation de formation

Public visé : Conductrices, conducteurs transportant des Volailles vivantes ou des produits comportant des risques

Prérequis : Aucun

Animation : Formateur·(rice)·s qualifiés du Groupe

Délai d'accès : 2 mois

Nombre de bénéficiaire : maximum 12

Moyen(s) pédagogique(s) :

Une salle équipée en multimédia / Tableau / Paper board / Livrets bénéficiaires / Tablettes numériques

Méthode pédagogique et technique :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes (Etude de cas, exposés, simulation) sanitaires

Modalité de suivi :

Evaluation formative en continue avec commentaire, évaluation théorique et pratique avec une feuille de présence journalière

Modalité d'évaluation : évaluation QCM

Programme

1/ Informer les conducteurs et le personnel aux risques biologiques liés au transport.

- Définitions
- Les textes réglementaires
- Contexte
- Les organisations mondiales
- Les organisations nationales
- Les conséquences

2/ Base scientifique et risques liés à la propagation du virus

- Bases scientifiques de l'influenza aviaire
- Caractéristiques du virus
- Résistance du virus
- Les vecteurs de diffusion

3/ Comprendre et respecter un plan de Biosécurité

- Définition
- Principe de base
- Le plan de biosécurité
- Zone de protection et de surveillance
- Registre & traçabilité

4/ mettre en œuvre les bonnes pratiques de désinfection et d'hygiène

- Hygiène du personnel
- Equipements de protection individuelle
- Pictogrammes de danger
- Désinfection du matériel et contenant
- Traçabilité

Lieu : Les Herbiers

Horaires : 8h30 – 12h30



Nous contacter

Par mail : contact.asphalteformation@jetransporte.com

Nos formations s'adaptent à vous, pour tous besoins particuliers ou si vous êtes en situation de handicap, contactez Angélique, notre référente handicap au 06 03 43 12 91 pour étudier les possibilités de suivre la formation



ASPHALTE FORMATION - SAS - au capital de 1 500€
Siège : RD160 Sainte-Florence - 85140 ESSARTS EN BOCAGE - Siret n° 912 944 006 00010
Numéro de déclaration d'activité sous le numéro 52850250785 auprès de la préfecture du Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Mis à jour le 15/09/2025

